

LE PLAN RÉUSSITE LICENCE

- CONTRAT DE RÉUSSITE
- COLLÈGE DE DROIT
- ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS
- TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT
- STAGES
- GAZETTE JURIDIQUE

« VOTRE RÉUSSITE,
NOTRE PRIORITÉ ! »



2016-17

La réussite des étudiants de Licence a été identifiée comme l'une des priorités de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'aider et d'accompagner les étudiants durant leurs premières années à la Faculté de droit : le Contrat réussite, le Collège de Droit, le tutorat d'accompagnement, le web-tutorat, les enseignants-référents, les stages...

Ces dispositifs répondent à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de travail, renforcer les enseignements de méthodologie juridique, assurer un suivi plus personnalisé, préparer l'orientation ou faciliter la réorientation des étudiants, accompagner l'insertion professionnelle, compléter la culture juridique générale des étudiants et les familiariser avec le monde juridique et judiciaire.

Vous trouverez dans cette brochure la présentation de l'ensemble des dispositifs dont vous pouvez bénéficier.

Franck MARMOZ, Doyen de la Faculté de droit
Alain DEVERS, Assesseur du Doyen chargé de l'insertion professionnelle, des stages et du Plan Réussite en Licence



LE PLAN RÉUSSITE LICENCE

Pour accompagner au mieux les nouveaux étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3, **la Faculté de droit** prévoit des actions variées et personnalisées dans le cadre du « **Plan Réussite Licence** ».

Pour que vous deveniez acteurs de vos études et de votre faculté, **pour favoriser votre réussite à l'université et votre insertion dans la vie professionnelle, profitez notamment :**

- DU CONTRAT RÉUSSITE
- DU COLLÈGE DE DROIT
- DES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS
- DU TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT
- DES STAGES
- DE LA GAZETTE JURIDIQUE



LE CONTRAT RÉUSSITE

Le **Contrat Réussite** est un dispositif du **Plan Réussite en Licence**, destiné aux étudiants de **1^{ère} année de Licence en Droit, Science politique-Droit et Droit-Philosophie qui craignent de rencontrer des difficultés**. Il offre aux étudiants volontaires une **aide adaptée** et un **accompagnement personnalisé**, qui complètent les cours magistraux et travaux dirigés de la Licence en droit.

Chaque lundi, de 17h00 à 19h00, les étudiant(e)s du Contrat Réussite bénéficient de **Travaux Dirigés (TD) de renforcement en petits groupes dans certaines matières fondamentales : droit civil, droit constitutionnel et histoire du droit**.

Le **Contrat Réussite** permet aux étudiant(e)s de participer à des modules et ateliers d'aide **à la réussite, à l'orientation, et à l'insertion professionnelle**. Il implique aussi de s'inscrire aux séances de **tutorat d'accompagnement et aux permanences des enseignants référents**.

Le **Contrat Réussite** dure **1 an**. Il n'y a **pas de frais supplémentaires** aux droits d'inscription. Le dispositif ne donne pas lieu à évaluation.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire sont **sélectionnés en 2 temps (début septembre)** :

- 1- Sur dossier
- 2- Sur entretien

Le **dossier de candidature** est **à retirer** au Secrétariat de la Faculté de droit, **auprès de M^{me} Sophie ROMERO**, ou **à télécharger** sur le site internet de la Faculté de droit :
facedroit.univ-lyon3.fr

Le **dossier complet** doit être **déposé auprès de M^{me} Sophie ROMERO avant le 5 septembre 2016 (délai de rigueur)**.

Après sélection des dossiers, les **candidats retenus** sont convoqués à un **entretien individuel avec M^{me} Virginie PEZZELA, responsable du Contrat Réussite**. La convocation à cet entretien sera envoyée **sur l'adresse mail universitaire** de format
« prénom.nom@etu.univ-lyon3.fr ».



Les principaux dispositifs

Programme du Contrat de réussite – année 2016/2017	
Accompagnement individualisé	
Rentrée inaugurale : 19 septembre 2016 à 17h00	Présentation de l'équipe de scolarité, rencontre avec les tuteurs et les enseignants référents
Au cours de chaque semestre :	Séances de tutorat d'accompagnement (au moins tous les 15 jours). Modules du Pôle réussite, du BAIP et du CIDO (au moins 1). Rendez-vous avec un enseignant référent (au moins 1).
TD de renforcement 1^{er} semestre	
Lundi 26 septembre, 17h-19h	Droit civil
Lundi 3 octobre, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 10 octobre, 17h-19h	Histoire du droit
Lundi 17 octobre, 17h-19h	Droit civil
Lundi 24 octobre, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 31 octobre, 17h-19h	Histoire du droit
Lundi 07 novembre, 17h-19h	Droit civil
Lundi 14 novembre, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 21 novembre, 17h-19h	Histoire du droit
TD de renforcement du 2^{ème} semestre	
Lundi 30 janvier, 17h-19h	Droit civil
Lundi 6 février, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 13 février, 17h-19h	Histoire du droit
Lundi 27 février, 17h-19h	Droit civil
Lundi 6 mars, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 13 mars, 17h-19h	Histoire du droit
Lundi 20 mars, 17h-19h	Droit civil
Lundi 27 mars, 17h-19h	Droit constitutionnel
Lundi 3 avril, 17h-19h	Histoire du droit

ILS TÉMOIGNENT :



« Les professeurs du Contrat réussite sont un énorme soutien, que nous n'avions pas en cours magistraux et parfois même en TD. Le fait d'être encadrée et soutenue m'a permis d'approfondir des points fondamentaux, de comprendre les cours et d'accentuer les TD ». Mathilde A.

« Ce dispositif m'a permis de me concentrer sur un nombre réduit de matières mais de les étudier plus en profondeur, notamment grâce aux TD renforcés mis en place dans le cadre du droit constitutionnel. Nous avons la chance d'avoir une équipe pédagogique toujours disponible pour quelque renseignement que ce soit et c'est très agréable ! ». Laurent D.

« Je trouve qu'il y a vraiment un grand contact humain et du soutien grâce à vous et toute l'équipe pédagogique. Je me suis sentie moins seule lors de ma 1^{ère} année ». Léonie B.

LE COLLÈGE DE DROIT

Le Collège de Droit est destiné à aiguïser la curiosité intellectuelle des étudiants de Licence. Il propose, à un rythme de 2 ou 3 heures par semaine, des enseignements complémentaires à ceux qui sont dispensés dans les parcours ordinaires.

S'inscrire au Collège de Droit permet de participer à des séminaires de discussion et à des ateliers de pratique juridique qui ont été conçus pour enrichir le socle de connaissances des étudiants, ainsi que pour améliorer leur sens de l'analyse et leur aptitude à l'argumentation.

Grâce à l'effectif réduit de ses promotions, dans un esprit de camaraderie que l'Association des Étudiants du Collège de Droit de Lyon 3 est chargée d'animer, il vise également à être un lieu de contacts et d'échanges entre étudiants et enseignants, ainsi qu'à favoriser une ouverture progressive vers le monde professionnel.

La formation au Collège de Droit est conçue pour durer trois ans, qui se déclinent en trois thèmes principaux :

- « **Compréhension du monde contemporain et de l'environnement juridique** », en 1^{ère} année
- « **Concepts fondamentaux du droit** », en 2^{ème} année
- « **Droit et économie** », en 3^{ème} année

Il est ouvert **à tout étudiant inscrit en Licence de Droit, Science politique-Droit et Droit-Philosophie.**

L'admission au Collège de Droit se fait en 1^{ère} année, sur **la base d'un dossier de candidature comportant notamment les résultats du Baccalauréat, ou en 2^{ème} année sur la base des résultats obtenus aux examens semestriels de 1^{ère} année de Licence.**

Les décisions concernant les demandes d'inscription sont prises par le directeur du Collège de Droit, après examen de chaque dossier de candidature, en fonction du nombre de places disponibles.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Le **dossier de candidature** est **à retirer** au Secrétariat de la Faculté de droit, **auprès de M^{me} Sophie ROMERO**, ou **à télécharger** sur le site internet de la Faculté de droit : facedroit.univ-lyon3.fr

Les demandes d'inscription au Collège de Droit sont à adresser au professeur Hervé de Gaudemar, directeur du Collège de Droit, à partir du 8 juillet jusqu'au 16 septembre 2016.

Une 1^{ère} liste des candidats retenus sera diffusée courant septembre. Il n'y a pas de droits d'inscription spécifiques au Collège de Droit.

LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

Des **enseignants référents sont à votre disposition pour échanger** sur votre scolarité ou toute autre question pédagogique (poursuite d'études, conseils méthodologiques sur l'organisation de votre travail personnel...). Ils vous accompagnent sur votre projet professionnel et vous aident à mieux appréhender les débouchés professionnels de la formation suivie ou envisagée.

LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

La **Faculté de droit** propose, tout au long de l'année, aux étudiants de Licence des séances de soutien en petits groupes, assurées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Ces derniers sont encadrés par un enseignant responsable du tutorat.

Entièrement gratuites et sur la base du volontariat, ces séances de tutorat ont pour objectif de **vous apporter tous les conseils méthodologiques nécessaires à votre réussite**, par le biais de mises en situation complémentaires aux enseignements de CM et TD. Vous pourrez reprendre avec les tuteurs les éléments de cours ou les exercices.

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans leur formation, d'identifier les difficultés et lacunes et d'effectuer les remises à niveau.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour **rencontrer un enseignant référent** ou participer à une séance de tutorat d'accompagnement, il vous suffit de **vous inscrire directement** sur la plateforme **pédagogique Moodle**, dans l'espace « **tutorat d'accompagnement** » ou « **enseignant référent** ».

LES STAGES

Pour découvrir les métiers du droit ou compléter votre formation, vous pouvez réaliser un stage volontaire en entreprise, en cabinet d'avocats ou en juridiction tout au long de votre cursus universitaire.

Pour vous accompagner, un **pôle stage** est à votre disposition sur le site de la Manufacture. Il vous permettra notamment d'obtenir une convention et d'avoir des informations sur une éventuelle gratification.

Vous pouvez également utiliser la plateforme d'insertion professionnelle **U3e** pour déposer votre CV en ligne et consulter les offres de stages.

GAZETTE JURIDIQUE

La plateforme pédagogique dématérialisée de la Faculté de droit, Faculté de Droit Virtuelle, propose de nombreuses ressources pédagogiques dédiées à la réussite de tous les étudiants, dont la **gazette juridique**.

Ce périodique numérique est orienté spécifiquement vers les thèmes intéressant les étudiants en Licence. Il présente les points d'actualité nécessaires à la constitution d'une solide culture juridique.

CONTACTS :

Gestion de scolarité du Plan Réussite en Licence :

M^{me} **ROMERO**
04 78 78 73 25
sophie.romero@univ-lyon3.fr

Pôle stage :

04 78 78 73 12
stages-licences.droit@univ-lyon3.fr

Accueil des Licences :

04 78 78 75 67
04 78 78 77 25
04 78 78 75 05
scol-lic-droit@univ-lyon3.fr

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR